

AVIS D'OUVERTURE

Participation du public par voie électronique (PPVE)

« PAPI Or 2026-2032 »

Objet :

Une participation du public par voie électronique (PPVE) est organisée, conformément à l'article L.123-19 du code de l'environnement, sur le projet :

« Programme d'Actions de Prévention des Inondations du bassin de l'Or (PAPI Or) - 2026-2032 »

Ce programme s'inscrit dans la continuité des actions menées par le SYMBO depuis 2013 et vise à renforcer la prévention des inondations (*crues rapides, ruissellement, débordements de l'étang de l'Or, submersion marine*) dans un contexte d'aggravation des aléas liée au changement climatique.

Il comprend 52 actions pour un montant prévisionnel d'environ 10,7 M€, afin de poursuivre et renforcer notamment :

- la connaissance du risque,
- la réduction de la vulnérabilité,
- la gestion de crise,
- la protection des enjeux.

Ce projet a été élaboré par le SYMBO en lien avec les collectivités du bassin versant, les services de l'État et les partenaires du territoire, sur la base d'un diagnostic actualisé et d'une démarche de concertation, incluant une phase de participation des acteurs et du public en amont.

Organisation :

La participation est organisée par : **Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SYMBO) – EPTB Or**

En lien avec les services de l'État, notamment la DREAL Occitanie en charge de l'instruction du PAPI

 **Dates : Du 8 avril 2026 au 7 mai 2026 inclus (30 jours)**

Consulter le dossier :

 <https://PPVE-PAPI-OR.SYMBO.FR> (redirige vers la plateforme de participation)
Accès direct : <https://www.democratie-active.fr/projet-papi3-bassin-or/>

L'ensemble des pièces du dossier est mis à disposition du public. Le dossier comprend notamment les éléments relatifs à l'évaluation environnementale et l'avis de l'autorité environnementale.

Participer :

Les observations et propositions peuvent être déposées en ligne à l'adresse suivante :

 <https://PPVE-PAPI-OR.SYMBO.FR> (redirige vers la plateforme de participation)
Accès direct : <https://www.democratie-active.fr/projet-papi3-bassin-or/>

 Les contributions pourront être transmises **jusqu'au 7 mai 2026 à 23h59**.

Suite :

À l'issue de la participation :

- une synthèse des observations et propositions sera réalisée
- une réponse du SYMBO sera apportée et rendue publique sur : <https://PAPI.SYMBO.FR>

Le projet pourra, le cas échéant, être modifié avant sa présentation pour labellisation par les instances compétentes de l'État.

Contact :

 Christophe ORTH : corth@symbo.fr
SYMBO – Syndicat mixte du bassin de l'Or / EPTB Or

Fait à Mauguio, le 23 mars 2026